

RECYCLAGE DU CACES® DES CHARIOTS AUTOMOTEURS À CONDUCTEUR PORTÉ (SELON LA RECOMMANDATION R. 489 DE LA CNAM)

DURÉE : 2 JOURS
(14 HEURES)

Théorie : 0,5 jour
Pratique : 0,5 jour
Test CACES® : 1 jour



Objectifs de la formation :

*Renouveler le CACES® R.489
(validité : 5 ans).*

*Justifier d'un contrôle des
connaissances et du savoir-faire
en vue de la délivrance de
l'autorisation de conduite (arrêté
du 2 décembre 1998).*

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

FORMATION THEORIQUE

GENERALITES (RAPPELS)

Les responsabilités
L'obligation de formation
L'autorisation de conduite
Le dispositif CACES®

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE

Les différentes catégories selon la R.489
Caractéristiques des chariots
Les différents organes et dispositifs de
sécurité : technologie et fonctionnement

SECURITE

Pictogrammes et panneaux de signalisation
Principaux risques et facteurs d'accidents
Les plaques de charges
Les vérifications et entretiens courants à
réaliser
Les différentes règles de sécurité, de
manutention, de conduite, de circulation, de
stationnement

FORMATION PRATIQUE

(ADAPTE A CHAQUE CATEGORIE, SELON LA R 489)

PRISE DE POSTE

Adéquation du chariot à l'opération de
manutention envisagée
Contrôle du bon état général du chariot et du
fonctionnement des différents dispositifs de
sécurité.

CONDUITE ET MANŒUVRES

Circulation à vide, en charge, en marche
avant et en marche arrière, en virage, sur un
plan incliné
Arrêter le chariot en position de sécurité
Prise et dépose d'une charge au sol
Gerbage et dégerbage en pile
Stockage et de déstockage dans un palettier
Chargement et déchargement d'un camion
ou d'une remorque
Prise, dépose, transport d'une charge longue,
d'une charge volumineuse

FIN DE POSTE ET OPERATIONS DE MAINTENANCE

TESTS CACES® R.489

Test théorique (commun à l'ensemble des catégories)
Test(s) pratique(s) (spécifique(s) aux catégories
concernées).

Objectifs Pédagogiques :

- Réactualiser ses connaissances et son savoir-faire pour conduire et utiliser en sécurité un chariot automoteur de manutention à conducteur porté selon le référentiel de connaissances de la R. 489 de la CNAM.

Animation par un formateur qualifié et **tests** réalisés par un testeur certifié.

Pédagogie :

- Formation en salle, exposés, questions et exercices (durée : 0,5 jour)
- Applications pratiques sur les catégories de chariots concernés (durée : 0,5 jour)
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques : tests CACES® R. 489 (durée : un jour)

Validation : attestation de formation, avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite, CACES® R. 489 (en cas de réussite aux tests)

PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne maîtrisant la langue française, âgée de 18 au moins, maîtrisant la conduite des chariots automoteurs à conducteur porté, et justifiant d'une aptitude médicale liée à ce poste.
Effectif selon le nombre de catégories (six tests par jour et par testeur).

